



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E155946

VALABLE JUSQU'AU 26/04/2026

ÉDITÉ LE

03/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/03/2015

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 07/12/2022  
100 000

Raison sociale : BEAUVERY CHARPENTE

15 ROUTE DE MAZERAY  
17400 SAINT-JEAN-D'ANGELY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINTES 809 982 341

Téléphone : 06 18 73 84 69

Fax :

Portable : 06 18 73 84 69

Siret : 809 982 341 00012

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5409005

Site Internet : [www.beauvery-charpente.fr](http://www.beauvery-charpente.fr)

E-mail : [beauvery.charpente@gmail.com](mailto:beauvery.charpente@gmail.com)

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146019182

Responsabilité légale :

BEAUVERY JOHANN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146019182

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	07/04/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.